

Toulouse le jeudi 17 novembre 2022

421862 / 17 / 1

DOMAINE D' AYRAS EQUITHERAPIE

**1175, avenue d' Ayras
19360 COSNAC**

Objet : VOTRE PUBLICITE DANS LA PUBLICATION :

"AGENDA 2023 DE LA MAIRIE DE COSNAC"

Votre ordre d'insertion N° : 219558

Nos références à rappeler : 421862 / 17 / 1

FACTURE N° 15504

Format : 1/3

Montant Hors taxes de l'insertion	200.00 EUR
Frais de gestion	7.00 EUR
Montant Total Hors taxes	207.00 EUR
T.V.A. à 20.00 % - Montant de la TVA	41.40 EUR
Montant TTC	248.40 EUR
Acompte réglé	165.60 EUR
<u>En votre aimable règlement</u>	<u>82.80 EUR</u>

Référence à rappeler **impérativement** pour tout règlement : **421862 / 17 / 1**

Règlement par Virement

R.I.B. BANQUE POPULAIRE
IBAN FR76 1780 7000 0135 3212 0952 156
BIC CCBPFRPPTLS

Mention obligatoire : La présente facture est payable comptant par virement ou chèque à réception. A défaut, les intérêts de retard seront applicables suivant les modalités et taux minima définis par la Loi du 31 Décembre 1992.

Loi du 22 Mars 2012 : Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement : 40 EUR.

Paiement par chèque à l'ordre de BUCEREP à adresser à l'adresse ci-dessous